

1635 - Martin Bogard - Trésor des récréations - BnF Arsenal

Auteurs : Recueil collectif

Description matérielle de l'exemplaire

Format 24°

Pages de l'exemplaire

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

51 Fichier(s)

Généralités sur l'exemplaire

Référence ThRenThRen_1014

Titre long THRESOR DES // RECREATIONS // CONTENANT HISTOI- // RES
FACETIEVSES // ET HONNESTES, Propos // plaisans & pleins de gaillardi- // ses,
faicts & tours ioyeux, avec plusieurs // beaux Enigmes, tant en vers qu'en pro- // se,
& autres plaisanteries. // Tant pour consoler les personnes qui du vent // de bize ont
esté frapez au nez, que pour re- // creer ceux qui sont en la miserable servitu- // de
du tyran d'Argencourt. // Et augmenté de nouueau, d'une // infinité de beaux
discours // plaisans & recreatifs. // Le tout tiré de diuers Auteurs trop // fameuz. //
[ornement] // A DOVAY, // De l'Imprimerie de MARTIN BOGART, // à l'enseigne de
Paris. 1635. // - // Avec permission des Superieurs.

Imprimeur(s)-libraire(s) Bogart, Martin

Date 1635

Identification de l'exemplaire

Lieu de conservation et cote Paris (Fr), BnF, Arsenal-magasin, 8-NF-5421

Lien vers la notice du catalogue de l'institution de conservation [Bibliothèque nationale de France](#)

Sources de la numérisation Photographies de travail, Anne Réach-Ngô

Type de numérisation Numérisation partielle

Marques d'appropriation

Présence d'annotations manuscritesL'exemplaire ne comprend pas d'annotations manuscrites.

Indications sur la notice

Contributeur

- Réach-Ngô, Anne
- Vervent-Giraud, Sylvie (révision)

Droits

- Image(s) : BnF Gallica
- Notice : Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

Citer cette page

Recueil collectif, 1635 - Martin Bogard - Trésor des récréations - BnF Arsenal, 1635

Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 21/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/1014>

Notice créée par [Anne Réach-Ngô](#) Notice créée le 19/10/2016 Dernière modification le 31/07/2024

THRESOR DES
RECREATIONS,

CONTENANT HISTOI-
RES FACETIEUSES ET HONNESTES,
Propos plaisans & pleins de gaillardie-
ses, faits & tours ioyeux, avec plusieurs
beaux Enigmes, tant en vers qu'en pro-
se, & autres plaisanteries.

*Tant pour consoler les personnes qui du vent
de biz ont esté frappé au nez, que pour re-
créer ceux qui sont en la miserable servitu-
de du tyran d'Argencourt.*

Et augmenté de nouveau, d'une
infinité de beaux discours
plaisans & recreatifs.

Le tout tiré de diuers Auteurs trop
fameux.

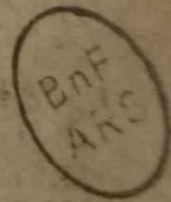
80X.F.5421



A DOVAY,

De l'Imprimerie de MARTIN BOGART,
à l'enseigne de Paris, 1635.

Avec permission des Superieurs.



AV LECTEUR EN-
nemy iuré de melancolic.

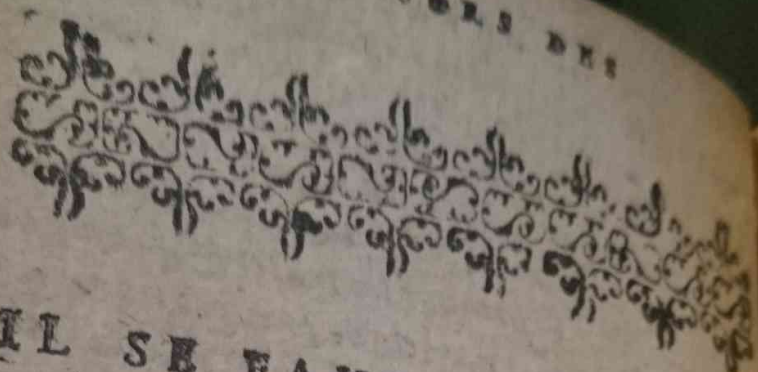
LECTEUR amiable, comme ie
consideroy la ieu nesse se corrom-
pre par une infinité de liures meten-
dans à autres but, qu'a esguillonner
les cœurs des ieunes gens à choses illi-
cites & remplies d'impudicité, qui est bien
souvent cause de la ruine de ceux qui sans estre
souilleZ de ceste tache eussent esté piliers &
ornemens des republicques: I'ay pensé que ie
feray grand seruice à la Republicque & con-
sciencies de la ieu nesse, si ie pouuoys treuuer moy-
en d'exterminer ces liures tant prejudiciables
au salut des ames: sans toutesfois priver la
ieu nesse des recreations & passetemps, qu'elle
cherche par la lecture de reils liures. Car ie con-
fesse avec la commune opinion des hommes, que
c'est vne chose facheuse, d'estre tousiours en-
tenu aux choses serieuses, sans pouuoir quel-
quesfois donner relasche à l'esprit, pour recoi-
urer la gayeté, & liesse de cœurs qui aurois esté
ranie

P
ranie par la mul-
titude de liures
causent de l'ac-
cablement de l'es-
prit & de l'ap-
percevoir pour le
plus presche
mo es mains, &
faire des Mou-
plus presque de
venin de ce fa-
ne resentoit qu'
aux esbras &
min & tout ce
triment aux li-
staires faccie
plains de gail-
lards par ce-
les yeux à la
à la bourse,
en vers qu'e-
trique tres-
mes comme
Pour qu'
dreen bon
fin que voy
m'esgaillo-
dout vous
laison.

PREFACE

couie par la multitude des affaires, dont aucuns
 sont souuent accablez. Ayant donc communiqué
 ce mien dessein à ceux qu'en ce fait ie doy reco-
 gnoistre superieurs, Et iceux ayant iugé n'estre
 pour le preser chose imperinier, j'ay prins la plu-
 me es mains, Et suivant les traces Et facons de
 faire des Mousches à miel, de sons ces livres re-
 venus de ce faux Dieu Cupido, j'ay tiré ce qui
 ne resentoit qu'honesteté, Et seruoit seulement
 aux esbas Et soulas des esprits, reietans le va-
 nin Et tout ce qui pouuoit apporter quelque de-
 triment aux lecteurs. l'ay donc recherché les hi-
 stoires fatécieuses, Et honestes, propos plaisā Et
 plains de gaillardises, faitz Et tours io yeux exe-
 cutez par ceux qui ont la tesse à l'escarmouche,
 les yeux à la proye, le nez à la cuisine, la main
 à la bourse, avec plusieurs beaux Enigmes, tant
 en vers qu'en prose Et autres tours d'Arithme-
 tique tres-ingenieux, pour estre estimé des hom-
 mes comme un oracle.

Pourquoi donc ques ie vous supplie de pren-
 dre en bonne part ce mien petit travail, af-
 fin que voyant ce y vous estre agreable, vous
 m'esguillonnez d'auantage à entreprendre, ce
 dont vous tirerez plus grande utilité Et conso-
 lation.



IL SE FAUT GARDER DE
la malice des Femmes courroucees, pour
ce que depuis qu'elles forgent en leurs es-
prit un despit de l'offence receue, sou-
dain comme promptes & legeres, entrent
en volonte de rendre la vengeance: &
sans avoir esgard au deuoir d'une seule a-
mitie, s'efforcent d'inuenter tous les moy-
ens qu'ils peuvent pour executer, par
tromperies ou finesse, ce que la haine pro-
pose, sans consideration des personnes ou
du lieu qu'ils peuvent tenir: ainsi que ver-
rez par ce discours.



N agueres en vn petit bour-
gage de Normandie, de-
meuroient trois bonnes co-
meres voyfines & grandes a-
mies, lesquelles communi-
quoient si souuent ensemble des plus
privez secrets de leur mefnage, qu'il n'e-
stoit rien faict par les marys à l'une d'el-
les

R
les que souda
à grand peine
le logis de ses
traînement q
uerent à la f
de maryz &
tre. De sorte
uoient si bo
au change q
soit, facile
choys du p
tez. En tou
se, & qu'il
c'estoit qu
loyent à l
colie ne
bloient e
fioient au
me chanc
la liqueu
sens, à
le logis:
rencontr
esquelle
pour le
bonnes
conclur
tuer cra
mais le
ment d

RECREATIONS.

les que soudain celle qui estoit offensée
à grand peine pouuoit assez tost trouuer
le logis de ses compaignes pour reueller le
traitement qu'on luy faisoit, & le trou-
uerent à la fin quasi aussi bien pourueues:
de maryz & aussi lourdaut l'vne que l'au-
tre. De sorte que ces bonnes dames a-
uoient si bon temps & telle liberté d'aller
au change qu'vn chacun qui les cognois-
soit, facilement obtenoit l'endroit & le
choys du plus agreables de leurs beau-
tez. En tout n'estoit qu'une chose facheu-
se, & qu'ils sentoient quasi insupportable:
c'estoit qu'aux iours que les femmes al-
loyent à l'escarmouche, les marys d'autre
costé ne scachans mieux faire s'assem-
bloient en vne taverne, ou si bien sacri-
fioient au Dieu Bachus, qu'au sortir com-
me chancelans ça & là, & ayans perdu par
la liqueur du sacrifice le meilleur de leur
sens, à grand peine pouuoient gagner
le logis: auquel, de malheur, chacun d'eux
rencontrant la femme, n'y auoit pot,
escuelle, ou baston qui ne fust employé
pour le caresser de tous endoitz. Ainsi ces
bonnes dames mal traitées sur le soir,
conclurent vn iour ensemble non de les
tuer craignans d'estre reprises de la iustice,
mais les tromper & moquer pour chastie-
ment d'une telle yrongerie, empesche-
ment

THRESORS DES
ment de la perfection de leurs plus pri-
uez plaisirs. La conclusion arrestée, cha-
cune deliberée en son endroict de bien
executer sa vengeance, ou l'occasion s'y
offriroit. Comme de coustume donc les
marys, retournez à leurs ordinaires de la
sauerne, secrettement (sont espiéz de
leurs femmes, & ainsi qu'ils beuuo-
ent, vindrent quatre Freres Prescheurs,
qu'ils retournoient des Villages pro-
chains de ramasser leur quête, & de-
mandoyent à repaistre. Ces bons bibe-
rons, qui estoient à table le doz au feu,
les font seoir aupres d'eux avec si bon-
ne chere que ce fut à recommencer à qui
mieux & plus grands traicts boiroit: de
sorte qu'un chacun fit tel bon deuoir de
gourmander & grenouiller, qu'à grand
peine peurent assez tost trouver leurs
maisons pour dormir. La premiere co-
mere voyant son mary couché, & sur-
pris d'un si profond sommeil, que l'on
l'eust plustost escorché qu'esueillé, prend
des forces & luy faict vne plaisante cou-
ronne, de la grandeur de celle d'un
moine, luy mettant le froc en la teste,
le vestement de mesme qu'elle auoit em-
prunté de l'un deses plus favorables con-
fesseurs & amis, & en cest esquipage le
laisse reposer iusques au plus matin que le
iour

RECREA
istr comme auoit seale
que le compagnon au
desseiner, qui ayant
de ses morceaux, dres-
cher nouuelle pasture
toute estonnée) con-
ment monsieur le
fort endormy, vou-
pres les autres de
mary encor esqui-
sommel sans regard
de controuuer con-
femme ruzée &
prin le luy repliq
voudrois pour me
si honneste religie
deuotion n'ay log
pource que voz
craignant que ne
seroit chose ho-
somme d'un tel b
roit-il possible,
eust peu faire ce
ces accoustre-
ty? assureme
louient que
vestu: Le ma
rous costez, &
& en froqué ce
Dieu, est-ce

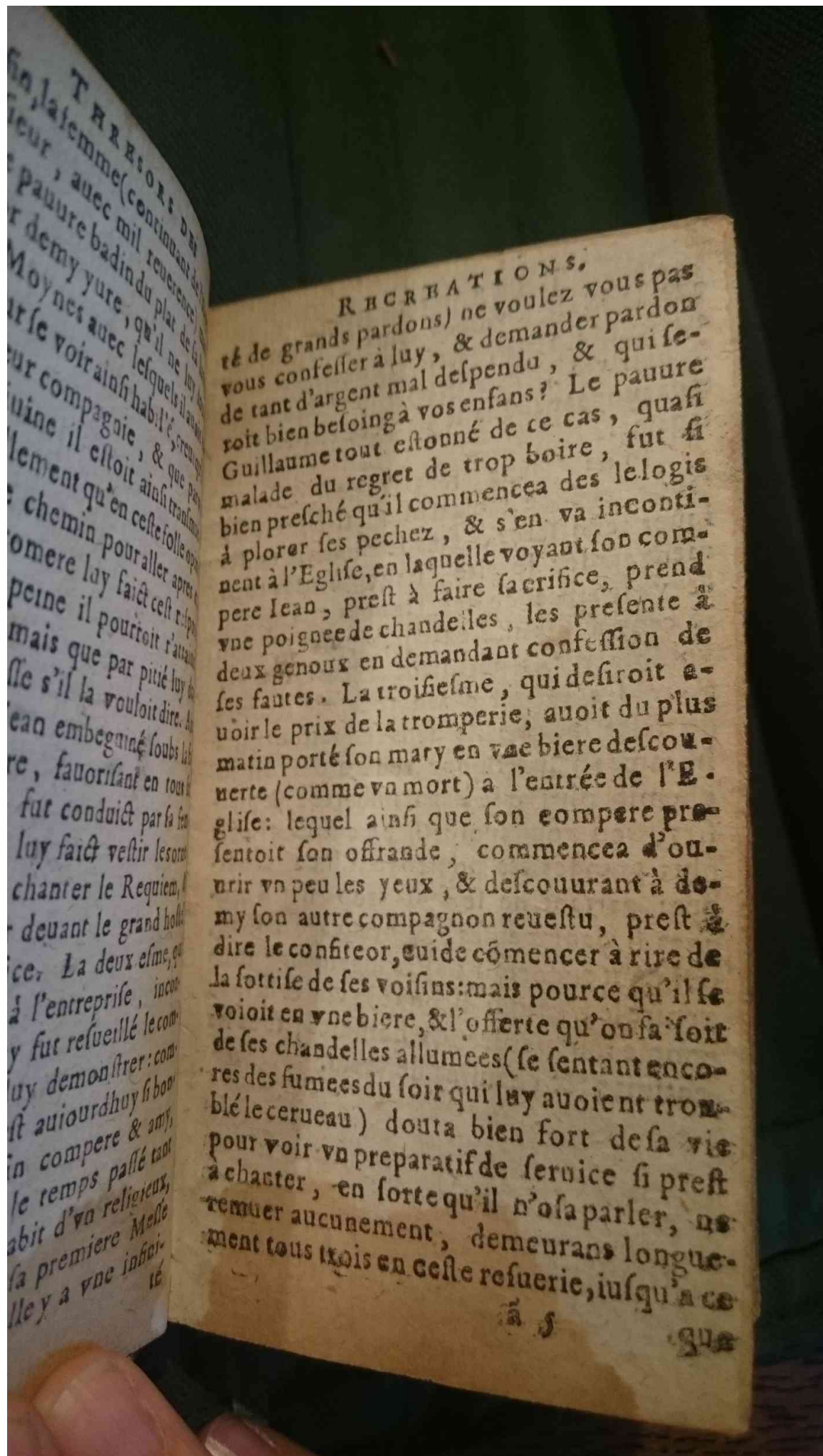
THRESORS DES
perfection de leurs
La conclusion arre-
tée en son endroict
eugeance, ou l'occasion
omme de costume de
roez à leurs ordinaires
rettement / sont espi-
, & ainsi qu'ils beu-
quatre Freres Presche-
oyent des Villages
ser leur quelle, & de
epaistre. Ces bons
nt à table le doza
pres d'eux avec si bon
it à recommencer à
nds traits boiroit
n fit tel bon devoir
enouiller, qu'à gran-
z tost trouver leur
ir. La premiere com-
ary couché, & sur
sommeil, que l'on
é qu'esueillé, pre-
vne plaisante con-
ur de celle d'en-
e froe en la teste,
qu'elle avoit em-
is favorables con-
cest esquipage le
plus matin que le
jour

RECREATIONS.

Le jour commençoit seulement à poindre, &
que le compagnon avoit accoustumé de
desjeuner, qui ayant desia fait digestion
de ses morceaux, dresse la teste pour cer-
cher nouvelle pasture. Sa femme (comme
toute estonnée) commence à dire, com-
ment monsieur le beau pere vous estes
fort endormy, voulez vous pas aller a-
pres les autres de vostre Religion? Le
mary encor esbourdy du vin & de son
femme sans regarder sa femme, se cuy-
de courroucer contre elle: mais comme
femme ruzee & asseures en son entre-
prise luy replique: Monsieur, ie ne
voudrois pour mourir me moquer d'un
si honneste religieux que vous & que par
devotion j'ay logé ceans: Mais ie le dis,
pource que voz compagnons sont partis,
craignant que ne demeuriez seul, qui ne
seroit chose honneste & decete à per-
sonne d'un tel habit. Aussi comment se-
roit-il possible, beau Pere, qu'on vous
eust peu faire ceste couronne, & paré de
ces accoustremens, sans que l'eussiez sen-
ty? asseurement, Monsieur, bien me
louient que hyer entraistes ceans ainsi
vestu: Le mary tout esblouy se tiste de
tous costez, & sentant avoir la teste raze,
& enfroqué comme un Moyne, s'escriez
Dieu, est-ce pas moy, est ce pas Jean?

THRESORS DES
A la fin, la femme (continuant de l'appeler
Monsieur, avec mil reuerence) mania si
bien ce pauvre badin du plat de sa langue,
& encor demy yure, qu'il ne luy souuint
que de Moynes avec lesquels il auoit beau-
coup pour se voir ainsi habillé, creut qu'il
estoit de leur compagnie, & que par uen-
geance diuine il estoit ainsi transmué en
moine: tellement qu'en ceste folle opinion
demande le chemin pour aller apres eux.
La bonne comere luy faict cest respon-
se qu'a grand peine il pourroit r'attaindre
ses Freres, mais que par pitié luy don-
neroit sa Messe s'il la vouloit dire. Ain-
si le pauvre Jean embeguiné sous la fa-
ueur du Vicaire, fauorisant en tous ses
bonnes dames, fut conduict par sa fem-
me en l'Eglise, luy faict vestir les orne-
mens propres à chanter le Requiem, &
le faict presenter deuant le grand hostel
prest à faire l'Office. La deux esme, qui
ne vouloit faillir à l'entreprise, incon-
tinent que son mary fut resueillé le com-
mence à flatter & luy demonstrier: com-
ment, mon amy, il est auourd'hui si bon-
ne feste: nostre voisin compere & amy,
se repentant d'auoir le temps passé tant
mal vescu a prins l'habit d'un religieux,
& chante auourd'hui sa premiere Messe
à l'assistance de laquelle y a vne infini-
té

RECRÉ
ré de grands pardons)
vous confesser à luy,
de tant d'argent mal
roit bien beloing à vo-
Guillaume tout esto-
malade du regret
bien presché qu'il co-
à plorer ses peche-
ment à l'Eglise, prest
pere Jean, prest
vne poignée de ch-
deux genoux en d-
ses fautes. La tr-
voir le prix de la
matin porté son
uente (comme v-
glise: lequel a
sentoit son off-
rir vn peu les
my son autre c-
dire le confite-
la fortise de se
voit en vne
de ses chande-
res des fumee
blé le cerueau
pour voir v-
à chaster,
remuer auc-
ment tous t



RECRUTATIONS.
té de grands pardons) ne voulez vous pas
vous confesser à luy, & demander pardon
de tant d'argent mal despendu, & qui se-
roit bien besoing à vos enfans? Le pauvre
Guillaume tout estonné de ce cas, quasi
malade du regret de trop boire, fut si
bien presché qu'il commença des lelogis
à plorer ses pechez, & s'en va inconti-
nent à l'Eglise, en laquelle voyant son com-
pere Jean, prest à faire sacrifice, prend
vne poignée de chandelles, les presente à
deux genoux en demandant confession de
ses fautes. La troisieme, qui desiroit a-
voir le prix de la tromperie, avoit du plus
matin porté son mary en vne biere descou-
verte (comme vn mort) à l'entrée de l'E-
glise: lequel ainsi que son compere pre-
sentoit son offrande, commença d'ou-
vrir vn peu les yeux, & descourant à de-
my son autre compagnon reuestu, prest à
dire le confiteor, euides cōmencer à rire de
la sottise de ses voisins: mais pource qu'il se
voit en vne biere, & l'offerte qu'on faisoit
de ses chandelles allumees (se sentant enco-
res des fumees du soir qui luy avoient trou-
blé le cerueau) douta bien fort de sa vie
pour voir vn preparatif de service si prest
à chaster, en sorte qu'il n'osa parler, ne
remuer aucunement, demeurans longue-
ment tous trois en ceste refuerie, iusqu'à ce
qu'il

THRESORS DES
que le Soleil vn peu plus hault leur es-
claircist la veue, faisant cognoistre que
le bon vin, & la finesse de leurs fem-
mes auoyent esté la seule occasion du stra-
tageme.

Je ne scache, mes Dames, homme
tant fasché de melancolie qui peut voir
iouer telle farce, sans se pouuoir nulle-
ment garder de rire, cognoissant la ruse
& vengeance de ces femmes : laquelle
ie croy auoir esté executée, non du bon
vouloir qu'ils portoient à leurs marys,
pour les retirer d'vne telle vie (cause
de faire perdre le sens & raisons aux
hommes) mais pour rendre plustost le
chemin plus aysé à leurs libertez & plai-
sirs, ou pour tenter si en autres choses
plus grandes les pourroyent bien trom-
per : partant ne se faut trop fier à lan-
gues si dangereuses, & breuuage si doux,
qui peut endormir nostre iugement : mais
croire le sage qui dict que le vin & la folle
femme font perdre aux hommes, tous les
sentimens & chemins de vertu.

UN Abbé qui fut vol
mones Pyrenées,
qu'ils luy firent sa
argent.

VN Abbé riche &
France en Espa
ment d'un seruiteu
par quelques band
nees, qui ôt ceste t
pour r retraite
pour heritage, q
ruse & stratagem
tout l'or & l'arg
faire à leur plai
Roy de France, c
de somme de de
ques benefices
d'autres. Et q
vne grande so
pour luy faire
de change. T
luy ne pouuo
cens escus bie
pourpoint, ay
trente escus
les despens p
Bandoliers
l'Abbé

*D'un Abbé, qui fut volé par des Bandoliers aux
monts Pyrenees, & du merueilleux tour
qu'ils luy firent sans le tuer, pour auoir son
argent.*

VN Abbé riche & opulens retournant de
France en Espagne accompagné seule-
ment d'un seruiteur, fut si bien poursuiuy
par quelques bandoliers, au monts Pyre-
nees, qui ôt ceste terre la presque tousiours
pour sa retraite & comme de pere en fils
pour heritage, qu'il fut contrainct par leur
ruse & stratageme, leur mettre en euidence
tout l'or & l'argent qu'il portoit, pour en
faire à leur plaisir. Il venoit de la court du
Roy de France, dont il rapportoit vne gran-
de somme de deniers, du reuenue de quel-
ques benefices, tant pour luy que pour
d'autres. Et qui plus est il en auoit delais-
sée vne grande somme à la banque de Lyon
pour luy faire tenir en Espagne par lettres
de change. Tant est que ce qu'il auoit sur
luy ne pouuoit monter qu'à mil ou douze
cens escus bien confus & cachez dedans son
pourpoint, ayant au reste quelque vingt ou
trente escus à part en vne bourse pour faire
les despens par les chemins. Les cōpagnons
Bandoliers voyans arriner de loin monsieur
l'Abbé, s'en promettoient incontinent la

THRESORS DES
despouille, & sans regarder qu'il estoit
s'adressant aussi tost aux vns comme aux
autres, s'en vont cacher en leur retraicte
pres du chemin, attendant que celui qu'ils
auoient veu, passast, estant contrainct de
necessité de passer par ce lieu là. Si pie-
quoit tousiours Monsieur l'Abbé, estant
sur sa mule, & son seruiteur estoit derri-
re, vn peu loinde luy, à cause de la mon-
tagne, qui estoit droicte & facheuse à
monter. Incontinent qu'il fut pres de la re-
traicte des brigands, l'vn d'entre eux vint
se saluer, luy demandant le chemin qu'il
vouloit tenir. Mon amy, dict il, ie voudroy
bien estre en Espagne. en la Cité de Seuille.
Non, Monsieur, dict le bandolier, ce n'est
pas bien vostre chemin par ou vous allez, il
faut tourner par degà. L'Abbé le croyant,
tourne bride en ce chemin, mais il ne fut
guere loinde, qu'il apperceut les deux autres
compagnons bandoliers.

Alors il eut quelque soubçon d'estre
cheualé, & eut bien voulu estre alors avec
ses Moynes. Mais estant en vn lieu si
facheux, & desert à cheuaucher, il fut
subiect à sa mule, & d'aller ainsi qu'elle
marchoit ne se pouuant haster. S'appro-
chant donc petit à petit des deux autres
voleurs, qui estoient dedans le chemin af-
fex elloigné du grand, où il se veid bien
à l'es-

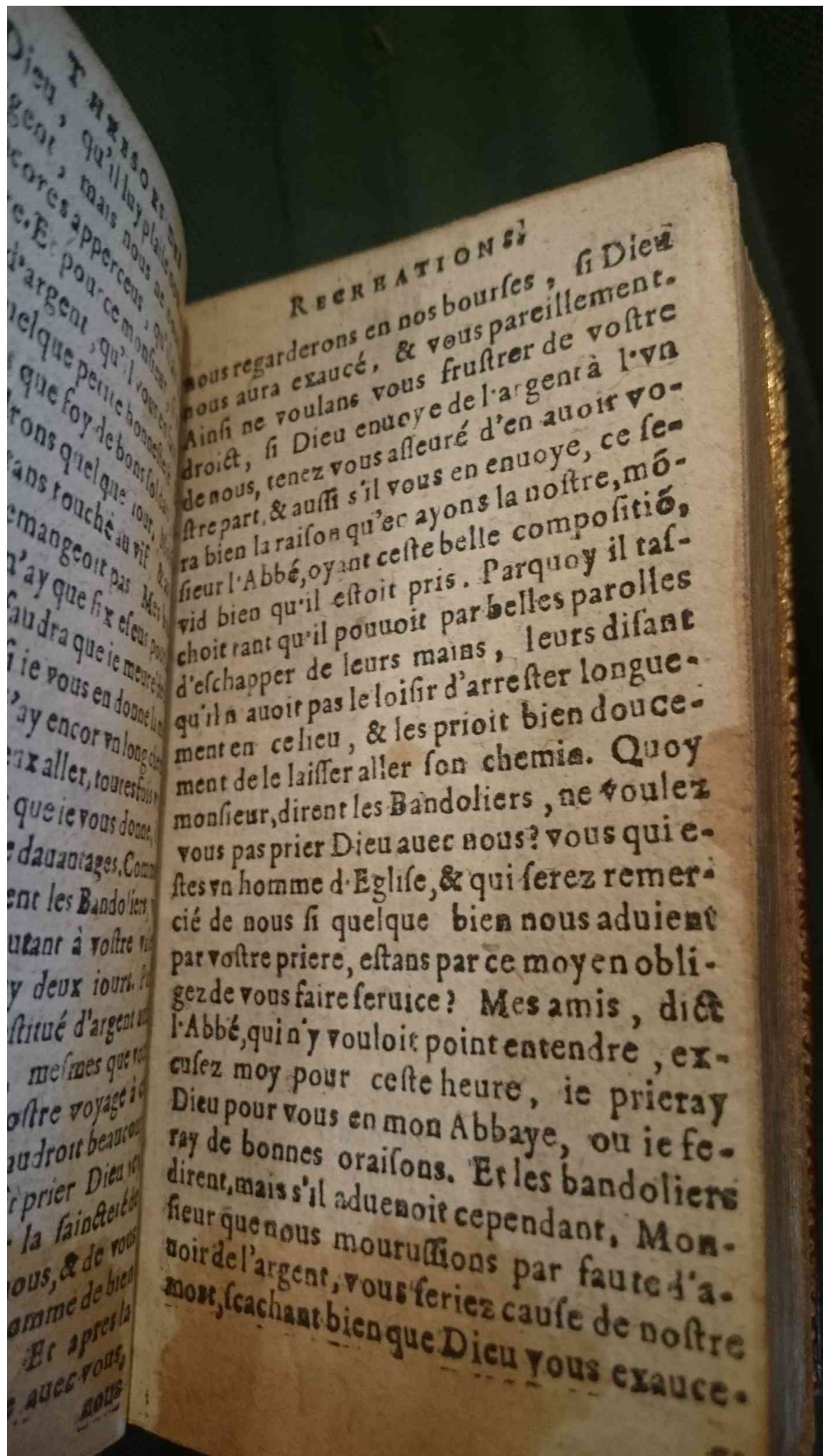
RECREATIONS.
à l'escart, & en lieu propre pour faire vn
brigandage, ils s'en viennent de front ad-
dresser à l'Abbé, qui ne scauoit que son
seruiteur estoit deuenu, pource qu'il sui-
uoit tousiours le grand chemin. Et les
ayant saluez luy dirent. Monsieur, vous
sçoyez le bien venu. Et vous aussi mes-
sieurs, dict il, vous sçoyez les bien trouuez.
Alors les Bandoliers cognoissans qu'il es-
toit de l'Eglise à sa façon de faire: luy de-
manderent pour estre plus asseurez s'il n'e-
stoit pas Curé, ou quelque Prieur, ou Ab-
bé: car dirent ils, Monsieur, vostre habit
nous en donne quelque tesmoignage, Mon-
sieur l'Abbé leur respond, qu'il remer-
cioit Dieu de ce qu'il l'auoit honoré des
long temps de la dignité & Crosse Abba-
tiale. Tout aussi tost ces bons pelerins
se viennent aduifer d'une sorte de volle-
rie la plus estrange du monde, ne voulans
point luy oster la vie, comme plusieurs
de tels mal-heureux ont accoustumez,
mais le voler plus honestement, & avec
plus de respect de sa qualité, à fin qu'il ne
sceuist se plaindre de l'auoir laissé sans ar-
gent. Pourtant apres auoir bien resolu
du moyen qu'ils tiendroient pour auoir
partie de son argent, ils luy dirent: Mon-
sieur, nous sommes icy depuis le matin
assemblez, nous trois compagnons pour
prier

THOMAS
prier Dieu, qu'il luy plaie nous
de l'argent, mais nous ne nous
point encores apperceus, qu'il ait
stre priere. Et pour ce monsieur, si vous
uez plus d'argent, qu'il vous en fait
res nous quelque petite honnesteté.
scurez vous que foy de bons soldats, nous
vous le rendrons quelque iour. Monsieur
l'Abbé se sentans touché au vif, & au lieu
ou il ne luy demangeoit pas. Mes bons
mis, dict il, ie n'ay que six escus pour faire
mes despens, & faudra que ie meure de faim
par les champs si ie vous en donne la moindre
partie. Car i'ay encor vn long chemin
iusques la ou ie veux aller, toutes fois vous
vne couple d'escus que ie vous donne, il ne
m'en reste pas guere dauantages. Comme
monsieur respondirent les Bandoiers, vo
en donneriez bien autant à vostre valet,
qui vous auroit seruy deux iours. Puis
qu'ainsi est qu'estes destitué d'argent aussi
bien que nous sommes, mesmes que vous
n'avez pas pour faire vostre voyage à ce
que vous dictes, il vous vaudroit beaucoup
mieux pour vostre prouffit prier Dieu icy
avec nous, afin que pour la sainteté de
vostre vie Dieu ait pitié de nous, & de vous
mesmes. Car la priere d'un homme de bien
vaut beaucoup enuers Dieu. Et apres la
priere que nous aurons faicte avec vous,
nous

RESERATION
nous regarderons en nos bourses
si nous aurons exaucé, & vous par
ce, si Dieu enuoye de l'a
de nous, tenez vous assuré d'
de part, & aussi si vous en e
vous l'Abbé, oyant ceste bell
vid bien qu'il pouuoit par
choit tant qu'il estoit pris.
d'elchapper de leurs mains
qu'il n'auoit pas le loisir d'
ment en ce lieu, & les pr
ment de le laisser aller so
monsieur dirent les Bando
vous pas prier Dieu avec
des vn homme d'Eglise
cié de nous si quelque
par vostre priere, estan
gez de vous faire serui
l'Abbé, qui n'y vouloi
cusez moy pour ce
Dieu pour vous en
ray de bonnes orai
dirent, mais s'il adu
sieur que nous mo
noir de l'argent, v
mon, sachant bie

RECREATIONS

nous regarderons en nos bourses, si Dieu nous aura exaucé, & vous pareillement. Ainsi ne voulans vous frustrer de vostre droict, si Dieu enuoye de l'argent à l'un de nous, tenez vous assuré d'en auoir vostre part, & aussi s'il vous en enuoye, ce fera bien la raison qu'en ayons la nostre, monsieur l'Abbé, oyant ceste belle composition, vid bien qu'il estoit pris. Parquoy il taschoit tant qu'il pouuoit par belles parolles d'eschapper de leurs mains, leurs disant qu'il n'auoit pas le loisir d'arrester longuement en celieu, & les prioit bien doucement de le laisser aller son chemin. Quoy monsieur, dirent les Bandoliers, ne voulez vous pas prier Dieu avec nous? vous qui estes vn homme d'Eglise, & qui serez remercié de nous si quelque bien nous aduient par vostre priere, estans par ce moyen obligez de vous faire seruice? Mes amis, dict l'Abbé, qui n'y vouloit point entendre, excusez moy pour ceste heure, ie prieray Dieu pour vous en mon Abbaye, ou ie feray de bonnes oraisons. Et les bandoliers dirent, mais s'il aduenoit cependant, Monsieur que nous mourussions par faute d'auoir de l'argent, vous seriez cause de nostre mort, scachant bien que Dieu vous en



RECREATIONS

nous regarderons en nos bourses, si Dieu nous aura exaucé, & vous pareillement. Ainsi ne voulans vous frustrer de vostre droict, si Dieu enuoye de l'argent à l'un de nous, tenez vous assuré d'en auoir vostre part, & aussi s'il vous en enuoye, ce sera bien la raison qu'en ayons la nostre, monsieur l'Abbé, oyant ceste belle composition, vid bien qu'il estoit pris. Parquoy il taschoit tant qu'il pouuoit par belles parolles d'eschapper de leurs mains, leurs disant qu'il n'auoit pas le loisir d'arrester longuement en ce lieu, & les prioit bien doucement de le laisser aller son chemin. Quoy monsieur, dirent les Bandoliers, ne voulez vous pas prier Dieu avec nous? vous qui estes un homme d'Eglise, & qui serez remercié de nous si quelque bien nous aduient par vostre priere, estans par ce moyen obligez de vous faire seruire? Mes amis, dict l'Abbé, qui n'y vouloit point entendre, excusez moy pour ceste heure, ie prieray Dieu pour vous en mon Abbaye, ou ie feray de bonnes oraisons. Et les bandoliers dirent, mais s'il aduenoit cependant, Monsieur que nous mourussions par faute d'auoir de l'argent, vous seriez cause de nostre mort, sachant bien que Dieu vous exauce.

THRESORS DES
ra plustost que nous. Ainsi estans refusez de
vostre priere, nous serons peut estre escon-
duits de la nostre, qui ne seroit corroborée
de la vostre. Et vous sçavez qu'il faut prier
Dieu les uns pour les autres. Or nous vou-
lons voir si la vostre sera la meilleure. Et
comme la verité est qu'elle doit estre plu-
stost acceptée envers Dieu, que la no-
stre, qui sommes gens de guerre, nous
esperons bien, que Dieu vous exauce-
ra. Parquoy descendez de dessus vostre
mule, & vous mettez à genoux pour
prier avec nous en ce lieu. Monsieur l'Ab-
bé cognoissant bien qu'il ne faisoit plus re-
culler, pensoit au pis aller, qu'il en se-
roit quitte pour l'argent qu'il avoit de-
dans sa bourse, & qu'ils ne le recherce-
royent pas si pres de la chair. Et bien mes-
sieurs, dit l'Abbé, ie priay donc avec
vous. Alors ils luy ayderent à le descen-
dre de dessus sa mule, & faisant des bons
valets luy attacherent sa beste à un ar-
bre, & puis luy aydoient à le faire mettre
à genoux au plus bel endroit du lieu ou
ils estoient. Eux semblablement se mi-
rent à genoux contrefaisant les bonnes mi-
nes & leuant les yeux au ciel. Mais on peut
bien croire que l'Abbé faisoit une priere à
rebours, à fin que Dieu eust pitié de luy,
pour le delivrer des mains de tels Martyrs.
La

RECREATIONS.
La priere finie, le plus accort, & le plus
traître d'entre eux, commence à dire: Cō-
pagnons, il faut regarder en premier lieu
dedans ma bourse, si Dieu y auroit point
enuoyé de l'argēt, C'est bien dit respondi-
rent ils. Et y ayans regardé, ils trouuerent
trois ou quatre liards dedans, & dirent, que
sa priere auoit esté exaucée. Puis ils regar-
derent dedās la bourse d'vn autre, & y trou-
uerent vn peu d'auāage, qu'en la premiere.
Et puis il luy dirent compagnons tu as esté
mieux exaucé que moy en ta priere. Et a-
pres ils s'adresserent au troisieme compa-
gnons, & luy trouuerent aussi quelque peu
d'argent. Alors ils dirent à l'Abbé, mon-
sieur, c'est vous que Dieu auroit peu estre
mieux exaucé que nous, voyons s'il vous
plaist en vostre bourse. Mes amis dit-il, re-
gardez. Et y ayans trouué plus qu'il ne leur
auoir dit, commencerent à louer la sain-
cteté du personage, luy disans, monsieur,
que vous estes vn homme de bien. Com-
ment? voicy trente escus que Dieu vous a
enuoyez, & vous disiez que vous n'en a-
niez que six. Vrayment la saincteté de vo-
stre vie monstre bien que vous estes agrea-
ble deuant Dieu, qui invisiblement a mis
dedans vostre bourse ceste somme d'ar-
gent. Or il la faut reseruer pour partir tan-
tost entre nous, & le nostre tout ensemble.
Alors

THRESORS. DI

Alors ils mirent l'argent de leurs bourses
& celui de l'Abbé tout ensemble. Mais
ne fut pas tout, car ils luy vindrent à
Monsieur puis que vous priez si bien,
fait faire encores vne oraison plus longue
nous assurons que Dieu nous en enuoyera
bien d'aultre à vostre humble priere
requeste. Il faut donc encores se mettre
genoux: mais le pauvre Abbé, qui eust voulu
lu estre encor en Frâce, auoit belle peur de
perdre le pourpoint qu'il leur dict: Mes-
mis, c'est assez prié, Dieu n'exauce pas
toujours les siens, à cause des fautes qu'ils
font, si vous cognoissez sa bonté en ce que
il nous a enuoyé, ie vous prie de le remer-
cier, & vous contenter de cela, il ne vous
laissera pas au besoyn vne autre fois, puis
qu'il vous a enuoyé par ma priere, l'argent
que vous voyez icy: Monsieur, dirent ils,
cest bien au contraire, il ne se faur iamais
lasser de prier: remettons donc chacun de
nous, nos bourses en nostre sein, ie m'as-
seure que Monsieur sera ouy, puis qu'il a
enuoyé l'argent que vous voyez icy, au
premier commencement, l'Abbé, qui ne
pensoit point qu'on le rechercheroit autre
part que dedans sa bourse qu'il auoit remi-
se en son sein comme les autres, se vient
mettre

THRESORS. D'Y
ni l'argent de leurs bourses.
abbé ioui ensemble. Mais
car ils luy vindrent
que vous priez si bien
s vne oraison plus longue
de Dieu nous en enuoye
vostre humble priere
donc encores se mettoit
l'abbé qui eust receu
grâce, auoit belle peur
qu'il leur dict: Messieurs,
Dieu n'exauce point
à cause des fautes qui
sont en vous. Mais s'il
vous prie de le remercier
de cela, il ne vous
vne autre fois, pour
ma priere, l'argent
monseigneur, dirent ils,
il ne se faut iamais
ens donc chacun de
vostre sein, ie m'as-
suy, puis qu'il a
us voyez icy, au
l'abbé, qui ne
chercheroit autre
qu'il auoit rem-
plis, se vient
mettre

RECHERCHATIONS.
mettre à genoux pour prier, ou bien faire
semblant de prier, à fin d'en estre quitte.
Et apres que la priere fut paracheuée: Com-
pagnons, dit le plus rusé d'entr'eux, qui se
gardoit bien de rire, voyez si Dieu a rien
mis de dans ma bourse. Et ayas regardé tout
au plus profond d'icelle, ils n'y trouuerent
pas vn quattrin. Ha compagnon, tu as fait
un grand mal luy direr les deux autres; pour
ce que tu as exaucé en ta priere. Voyons donc les
autres bourses, si vous en aurez plustost re-
ceue que moy. Mais les ayans trouuées bien
vuides, & en plates, ils dirent ce n'est pas
en nous que Dieu veut manifester ses mira-
cles. Ce seroit bien plustost en cest homme
de bien, & d'eglise, que Dieu nous auroit
fait cest grace comme il a déjà fait au com-
mencement. Donc monsieur, dirent ils,
à l'abbé, montrez vostre bourse, lequel en
pensant estre quitte pour cela, leur presente
hardiment. Et l'ayant ouuerte ne trouue-
rent rien dedans. La dessus ils commence-
rent de contrefaire les esbahis, & se regar-
dant l'un l'autre, celuy qui iouoit toute la
farce dit ainsi à ses compagnons, & à mon-
sieur l'abbé, Messieurs, Dieu ne fait pas
toufiours ses miracles en vn mesmes lieu.
Ie serois bien d'aduis, que vous regardis-
siez par toute sur moy. Car s'il auoit plu à
Dieu me mettre quelque argent dedans mes
chausses

THRESORS DES
 chauffes ou dedans mon pourpoier, ie
 voudrois pas vous faire tort du droit que
 devez avoir. Monsieur l'Abbé qui ne voyoit
 que du bout des dets, print la hardiesse & le
 courage de leur dire, que ce fust leur plaisir
 de le laisser remonter sur sa mule, & que le
 jour commençoit bien fort à diminuer, &
 leur remonstroit qu'il ne pourroit arriver à
 temps au giste, ou il auroit conclud de loger.
 Monsieur, dirent ces bds citoyens de bon
 ne vous fâchez assurez vous que pour l'a-
 mour du maistre que vous servés, nous vous
 conduirons, & vous adresserons en vostre
 chemin. Or ça donc dit l'un des cōpagnons,
 regardons bien par tout sur moy. Et s'estant
 despouillé ne trouverēt or n'y argēt sur luy
 Et fut fait ainsi au second, & au tiers des cō-
 pagnons bandoliers, qui n'ayans rien trou-
 vé sur eux, se revestirent leurs habits. Puis
 apres ils vindrent à monsieur l'Abbé, qui e-
 stoit en grand pensement. Et luy dirent. Or
 ça monsieur, si Dieu n'a fait quelque mira-
 cle en vous, il sera force de nous contenter.
 Mais n'oubliant ses bons serviteurs du nô-
 bre desquels vous estes, ie croy qu'il aura
 eu pitié de nous à vostre requeste. Et pour-
 ce sans plus tarder regardons vn petit, si in-
 visiblement il auroit transmis sur vous par
 sa grace de ses biens, & de ses richesses.
 L'Abbé respondant leur, dit mes amis ce

ACCRATIONS.
 Je n'ay jamais fait, ie vous prie de
 m'en aller, ie tene bien que ie n'ay po
 ent, & que Dieu n'en a point mis
 le plus fin de vous se tirant pres
 pour aller par dessous le manteau
 pour l'apostrophe, il tirā ses co
 O mon Dieu en mes amis qu'est-ce
 Monsieur, Taisez cōpagnons
 que chose la dedans, ie croy qu
 que de maille. Monsieur, luy
 vous estes homme de bien, r
 vous plait, que cest qui est
 dur en vostre pourpoint, po
 fire, que Dieu y auroit mis
 sor. L'Abbé, ne se pouvan
 leurs mains, cognent les de
 marchans de bois, lesquels
 despoillier par force, vindr
 pourpoint ou estoient le
 censuels, & apres l'avo
 né le coup de lancette e
 commencerent à crier
 Miracle, miracle qu'est
 à genoux remercioient
 voit montré ses meru
 ste sorte. Il ne se fant
 à nous esté exaucez
 nous qui sommes g
 avons tant fait de ma
 eust il ouys en an

RECREATIONS.
ne seroit iamais fait, ie vous prie de me laif-
ser aller, ie sens bien que ie n'ay point d'ar-
gent & que Dieu n'en a point mis sur moy.
Le plus fin de tous se tirant pres de luy, le
vint taster par dessous le manteau, & y ayâe
senti l'apostume, il dirâ ses compagnons,
O mon Dieu mes amis, qu'estce que ie sens
sur monsieur. Tassez cōpagnons, il y a quel-
que chose la dedans, ie croy que c'est vn ia-
que de maille. Monsieur luy dirent ils que
vous estes homme de bien, regardons s'il
vous plait, que cest qui est ainsi enflé, &
dur en vostre pourpoint, pourroit bien e-
stre, que Dieu y auroit mis quelque thre-
sor. L'Abbé, ne se pouuant despesirer de
leurs mains, cogneut les desseins des bons
marchans de bois, lesquels luy aydâs à se
despouiller par force, vindrent à luy oster le
pourpoint ou estoient les mil ou douze
sensescus, & apres l'auoir descouzu, & dô-
né le coup de lancette en l'apostume, ils
commencerent à crier tous ensemble.
Miracle, miracle qu'est ce cy? Et se mettât
à genoux remercioient Dieu, qui leur a-
uoit monstré ses merueilles, disant en ce-
ste sorte. Il ne se faut pas esbahir, si nous
n'auons esté exaucez en nos prieres, car
nous qui sommes gens de guerre, & qui
auons tant fait de mal en tant de lieux, nous
eust il ouys en nostre necessité? Ha que
nous

TRESORS DES
nous auons bien affaire de la priere de ce
homme de bien, Il faut bien dire s'adres-
sant à l'Abbé, qu'il y a en vous vne gran-
saincteté & prend'homme: voyez les
aux escus, qui nous sont icy cauoiez à
seule priere. Vrayment, monsieur, il
bien heureux qui est en vostre compaignie
qui est si pleine de bonté, qu'elle en mon-
stre les effects. Mais l'Abbé, qui n'aymoit
point le ieu, regardoit les escus d'un
de trauers & piteux, voyant bien qu'il
faudroit rapporter aux compaignons, de
qu'ils en voudroyent faire. Car n'ayant dit
auparauant que les escus estoient en son
pourpoint, il ny auoit ordre puis apres de
dire qu'ils y estoient auant que de prier,
mesmement qu'il auoit dit n'en auoir rien
que six. Ainsi pensant estre quitte de ce qui
fut trouué en sa bourse, il n'eust sceu con-
tre dire que ceux ci estoient venu d'ailleurs
que par la priere. C'estoit donc à monsieur
l'Abbé de tascher d'auoir & retirer la qua-
trieme partie de son argēt. Parquoy il leur
dit, apres auoir bien long temps regardé les
escus pour leur dire à Dieu. Messieurs, ie
cognois bien que vous estes gens de bien,
ne me faites pas tort au compte, puis que
l'affaire s'est ainsi poursuyui iusque à ceste
heure, Cela estant accordé ils vindrent à
compter les escus & s'en trouua pres de
douze

RECREATIONS.
Douze cens, lesquels, apres auoir loué in-
c de la priere de douze cens, apres auoir loué in-
t bien dire s'adresser à l'abbé, ils par-
en vous vne grande priere de l'abbé, ils par-
mie: voyez les quatre, & se contenterent d'en auoir
t icy enuoyez les quatre, & se contenterent d'en auoir
monieur, il leur donna leur part, laissant celle de l'abbé
ostre compagnie qui n'en pensoit iamais auoir, sans vouloir
qu'elle en moult conteneur à leur promesse, & sans l'offen-
bé, qui n'aymoit Monsieur nous auons icy pres de trois cens
es escus pour la part d'un chacun de nous,
nt bien qu'il y a quarà nous voyez la nostre prené la vostre:
pagnons, de l'abbé se refroignât avec vn visa e ridé &
Car n'ayant dit estrange, trouua ceste pillule vn peu bien
estoyent en son amere, si la fallut il aualler, & ayant bien
e puis apres de considéré à qui il auoit affaire, il pensa en
que de priere luy mesme, que s'ils eussent voulu, ils ne
en auoir rien l'eussent pas traité si doucement: car à la
tte de ce que façon de beaucoup de voleurs, ils l'eussent
ust sceu con massacre & eussent tout empoigné A ceste
ou d'ailleurs cause voyant qu'il ne perdoit pas tout, &
à monsieur qu'ainsi faisant il pouuoit retirer la queue
irer la queue de sa vache, print patience, & vint à re-
quoy il leur mettre ses trois cens escus ou peu s'en fal-
regardé ses loit, qui estoient pour sa part, dedans son
meurs, ie pourpoint, & vne partie dedans sa bourse.
s de bien Les bons compagnons grands maistres des
puis que forests de tout le pays, ayderent à remon-
ie à ceste ter l'abbé sur sa mule, & le remirent en
ndrent à son chemin le priant de vouloir tousiours
pres de passer par là, puis qu'ils auoient eu si bonne
douze rencontre par sa seule priere. L'abbé, qui

3
AV LECTEUR EN-
nemy iuré de melancholie.

LECTEUR amiable, comme
je consideroy la ieunesse se cor-
rompre par une infinité de liures
ne tendans à autre but, qu'à es-
guillonner les cœurs des ieunes gens à choses il-
licites & remplies d'impudicité, qui est bien
souuent cause de la ruine de ceux qui sans estre
souillez de ceste tache eussent esté piliers &
ornemens des republicques: l'ay pense que ie
feray grand seruice à la Republique, & con-
siences de la ieunesse, si ie pouuoy trouuer moy-
en d'exterminer ces liures tant preiudiciables
au salut des ames: sans toutesfois priver la
ieunesse des recreations & passer temps, qu'elle
cherche par la lecture de tels liures. Car ie con-
fesse avec la commune opinion des hommes, que
c'est une chose facheuse, d'estre tousiours en-
tensif aux choses serieuses, sans pouuoir quel-
quesfois donnera relasche à l'esprit, pour recon-
uer la gayeté, & liessé de cœur qui auroy esté

P R E F A C E

ranie par la multitude des affaires, doi-
 souuent accablez. Mais donc commun-
 mien dessein à ceux qu'en ce fait se doi-
 stre superieurs, Et iceux ayant iugez estre
 le present chose impertinent, n'ayprin: la pen-
 és mains, Et s'oyant les traces Et s'oyant
 re des Moujches à miel, de tous ces li-
 plus pre: que de toute par d'espines inferre-
 venin de ce faux Dieu Cupido, s'ayire ce
 ne resentoit qu'honesteté, Et seruoit seule-
 aux esbas Et soulas des esprits, restant le-
 rin Et tout ce qui pouuoit apporter quelque
 ziment aux lecteurs. L'ay donc recherche les
 fiores faccieuses Et honestes, propos plaisan-
 pleins de gallardise, faicts Et tous ioyeux
 eutez par ceux qui ont la teste à l'escarmou-
 les yeux à la proye, le nez à la cuisine, la main
 à la bourse, avec plusieurs beaux Entigmes, tant
 en vers, qu'en prose Et autres tours d'Arisme-
 zique tres-ingenieux, pour estre estime des hom-
 mes comme un oracle.

Pourquoi doncques ie vous supplie de pren-
 dre en bonne par: ce mien petit travail. Et
 fin que voyant cecy vous estre agreable, vous
 m'esguillonnez d'auantage à entreprendre, et
 dont vous tirerez plus grande utilite Et conso-
 lation.

GEOR

REFFACE

de des affaires, doi
diant donc commu
en ce fait se do
ux ayant iuge n'est
ment; l'apprit la p
es traces & s'agons de
de tous ces uare
ri d'espemes infert
Capiao, d'ayire ce
& seruoit seuleme
espris, resiant les
rapporter quelque
donc recherche les
es, propos plaiant
& cours toy eux
ste à l'escarmou
la cuisine, la ma
aux Enigmes, tou
s cours d'Aras
re estime des hon
s supplie de pren
ter travail. de
aggreable, v
entreprendre, u
sulte & conso

GEOR

GEORGE CAPITULE AVEC
son maistre touchant son seruice, en
fin George fait venir son mai
tre en iugement.

PAndolphe Zabarel gentil hō
me de Padouē qui en son tēps
fut fort vaillant homme, ma
gnanime & bien aduisé, ayant
vn iour affaire d'un seruiteur,
& n'en pouuant trouuer à son gré, finable
ment luy tomba entre mains vn meschant
garnement fin & cauteleux, lequel toutes
fois scauoit fort bien desguiser sa malice
par vn doux semblant, que l'on l'eut iugé le
plus simple homme de la terre, auquel Pā
dolphe demanda s'il le vouloit seruir, ie suis
content dit George (ainsi se nommoit ce
fripon) mais ce sera à la charge, que ie ne
m'employeray sinon à penser à vos che
uaux, & vous accompagner: car ie ne me
veux mesler d'autre chose, à quoy s'accor
da Pandolphe, & allans chez les notaires
en passerent contract, selon les clauses par

6 THRESOR DES
 eux conuenues & accordées. A
 temps de la Pandolphe allant aux
 passant de fortune par vn lieu fort fangeux
 & mal aisé, fit entrer son cheual en vn
 fossé, duquel il ne se peut iamais remuer
 cause des fanges, & boues, dont il estoit
 plein: parquoy craignant demeurer en
 borbier appella son George pour l'ayder
 mais ce mauvais seruiteur qui le regardoit
 n'en voulut iamais rien faire, d'autant
 soit il) que cela n'estoit portée par son
 obligation, & la tirant de sa gibeciere, com-
 mēça à la lire depuis vn bout iusque à l'autre
 tre, pour voir si ceste article y estoit con-
 prins. Mais luy disoit son Maistre, enco-
 que cela ne soit expressement, & par mon
 exprez porté par ton obligation, n'est-ce pas
 pas tenu me secourir? ay le moy donc ie
 prie. Le n'esceray rien dit le seruiteur, pour-
 ce que ie ne le scauroy faire sans contreuenir
 nir à mon contract: adonc Pandolphe dit
 ne me veux donc pas ayder, poltron si tu
 ne me retire de ce borbier, ie ne te payeray
 ray iamais ce que ie te doy. vous me paye-
 rez, & si ie ne vous ayderay pas, dit le ser-
 uiteur, & quoy. me penseriez vous bien
 tant sot, que de faire ce que ie ne doy,
 ne puis sans encourir les peines portées
 par nostre transaction; Certe Monsieur
 ie m'en garderay bien, & deussiez vous de-
 meurer

THRESOR DE
noues & accordées. A
Pandolphe allant aux
rtune par vn lieu fort
entrer son cheual en
ne se peut iamais re
s, & boues, dont il
craignant demeurer
son George pour luy
seruiteur qui le regar
is rien faire, d'autant
estoit portée par son
nt de sa gibeciere, et
is vn bout iusque à
ste article y estoit
it son Maistre, en
essément, & par m
obligation, n'est
ay le moy donc
it le seruiteur, pou
faire sans contred
nc Pandolphe dit
ler, poltron si
bier, ie ne te pay
y vous me pay
ay pas, dit le se
seriez vous bie
ue ie ne doy
peines por
te. Monsieur
liez vous de
meurer

RECREATIONS.

7
meurer en la place. Tellement que si de for-
tune Pandolphe n'eust esté secouru par les
passans, c'est chose tout assée que iamais
il n'en fut eschappé, Pandolphe estant sorty
de ce boubier, transigea de nouveau avec
son seruiteur, qu'il fit obliger sous certaines
peines, de l'ayder en toutes choses qu'il luy
commanderoit, & ne l'abandonner iamais.
Auint vne autrefois que Pandolphe se pro-
menant avec quelque Gentil homme Ve-
nitien, son seruiteur marchant tousiours à
ses costez, se promenoit quand & luy, ne le
voulant abandonner: de quoy les Gẽtils-hõ-
mes & ceux d'alẽtour rioiẽt, prenans grand
plaisir en ceste nouueauté, qui fut cause que
Pandolphe retournant en son logis, reprĩt
à regret son seruiteur, luy disant qu'il
auoit mal & sottement fait, de s'estre ainsi
promené costé à costé de luy. sans auoir
respect, ny reuerence à luy qui estoit son
maistre, ny aux gentils hommes de sa com-
pagnie. Le seruiteur serrant les espaulles, di-
soit auoir obey à ses commandemens, alle-
guant son cõtract. Au moyẽ de quoy ils en re-
firent vne autre, par laquelle le maistre voulut
que son seruiteur marchast loin derriere luy.
Alors George le suiuoit loin de cent pas, &
cõbien que son maistre l'appellat, & fit signe
qu'il vint parler à luy, toutesfois George
ne vouloit approcher dauantage, craignant
encourir

8 **THRESOR DES**
 encourir la peine portée par leur contrat
 pourquoy Pandolphe se fachant de la
 chere & simplese de son seruiteur, luy
 terpreta ce mot (loin) & que par ie-luy
 tendoit loin de trois pieds. le seruiteur
 lors auoit bien entendu la conception
 son maistre, print vn baston loin de
 pieds, & mettant vn bout d'yceluy contre
 son estomach, & l'autre contre les espaulles
 de son maistre, le suiuoit ainsi par la ville.
 Le peuples voyant ces choses, & pesant
 ce fut vne gageure, ou que ce seruiteur
 fol, s'assembloit autour d'eux, riant à gorge
 desployee. Pandolphe qui ne s'estoit enco-
 apperceu du baston que tenoit son ser-
 teur, s'esbahissoit grandement pourquoy tout
 ce peuple le regardoit & rioit ainsi, mais
 ayant cogneu la cause, se colera de faueur
 qu'il le vouloit battre. Parquoy le galant
 plaignât, s'excusoit, disant: Monsieur vous
 auez tort me vouloir outrager, parce que
 ie ne pense auoir failly, & quoy? y a il pas
 contract entre nous? ay ie pas obey à vos
 commandemens. quand ay ie manqué à ma
 promesse? Lisez nostre contract & si trou-
 uez que i'ay failly, punissez moy. Ainsi
 George demouroit tousiours vainqueur.
 Vne autre fois Pandolphe l'envoya à la
 boucherie acheter de la chair, & parlant
 ironiquement à la façon des Maistres, luy
 dit,

RECEPTE
 Va & emporte vn an à con-
 teur trop obeyissant alla
 le premier iour de
 trouuer son maistre, for-
 Pandolphe plus d'
 se souuenoit plus d'
 commandé à son seruiteur
 beaucoup de s'estre fuy disant
 peubientard, larron de mi-
 vraiment iete feray payer la
 va poliron, va,
 le merite, va poliron, va,
 que ie te donne iamais vn li-
 respond a ior entretenu son
 le contenu d'iceluy obe-
 demens. Souuenés vous, M-
 il, que quand vous m'auez
 le demeurasse vn an sans re-
 ay obey pourquoy dōc ne m-
 certes si ferez. Ainsi ce ser-
 nir son maistre en iustice,
 longue procedure, le fit fi-
 damner, luy payer les gag-
 promis.
D'VN FRIAND DES
 paré par vn vallet d'
 EN la Ville d'Alençon
 uocat bon compage
 mant à desleuer mar-

RECEPTIONS.
 dit. Va, & demeure vn an à retourner. Le
 seruiteur trop obeyssant alla en son Pays,
 où il lemeura iusque au bout de l'an. Apres
 retournant le premier iour de l'an suiuant,
 alla trouuer son maistre, luy porta de la
 char, dequoy Pandolphe fort esbahy, par-
 ce qu'il ne se souuenoit plus de ce qu'il a-
 uoit commandé à son seruiteur, le reprist
 beaucoup de s'estre fuy disant: tu es venu
 vn peu bientard, larron de milles fourches,
 vraiment iete feray payer la peine, comme
 tu le merite, va poliron, va, & ne pense pas
 que ie te donne iamais vn liart. Le seruiteur
 respond auoir entretenu son contract, & se-
 lon le contenu d'iceluy obey à ses comman-
 demens. Souuenés vous, Monsieur, disoit-
 il, que quand vous m'auiez commandé que
 ie demeurasse vn an sans retourner, ie vous
 ay obey pourquoy dōc ne me payerez vous
 certes si ferez. Ainsi ce seruiteur fit conue-
 nir son maistre en iustice, lequel apres vne
 longue procedure, le fit finablement con-
 damner, luy payer les gages qu'il luy auoit
 promis.
D'VN FRIAND DESIEVNER PRE-
*paré par vn uallet d'apoticatre, à
 vn aduocat.*
EN la Ville d'Alençon, y auoit vn Ad-
 uocat bon compaignon, & bien ay-
 mant à desheuer matin. Vn iour estant assis
 A s à sa

THRESOR DES
à la porte, veit passer vn Gentil homme
deuât luy qui se nommoit Monsieur
Tireliere, lequel à cause du trop grand
qu'il faisoit estoit venu à pied de la maison
en la ville pour quelque affaire, & n'au
pas oublié au logis sa grosse robe four
de renards. Quand il vid l'aduocat, qui
estoit de sa complexion, luy dit, comme
auoit fait ses affaires, & qu'il ne restoit
de trouuer quelque bon desheuner. L'adu
uocat luy dit que de desheuner il trouuer
assez, moyennant qu'il eut vn desfrayeur
en le prenant par dessous les bras, luy dis
allôs mon Compere, nous trouuerôs per
ble quelque sot qui payera l'escot pour
deux. Il y auoit de fortune derriere eux
valet d'vn Apoticaire fin & inuict fau
cest Aduocat menoit tousiours la guerre
mais le valet pensa à l'heure qu'il s'en va
geroit bien, sans aller plus loing de dix pas
trouua derriere vne maison vn bel est
tout gelé, lequel il meit dans vn papier,
l'enueloppa si bié qu'il s'ébloit vn petit pain
de sucre. Il regarda ou estoient les deux
pagnons, & en passant par deuant eux se
hastiuement, entra en vne maison, & la
tôber de sa manche le pain de sucre, com
me par mesgarde: ce que l'Aduocat leua
terre à grande ioye, & dit au Seigneur de
Tireliere, ce fin valet payera aujourdhuy
nost

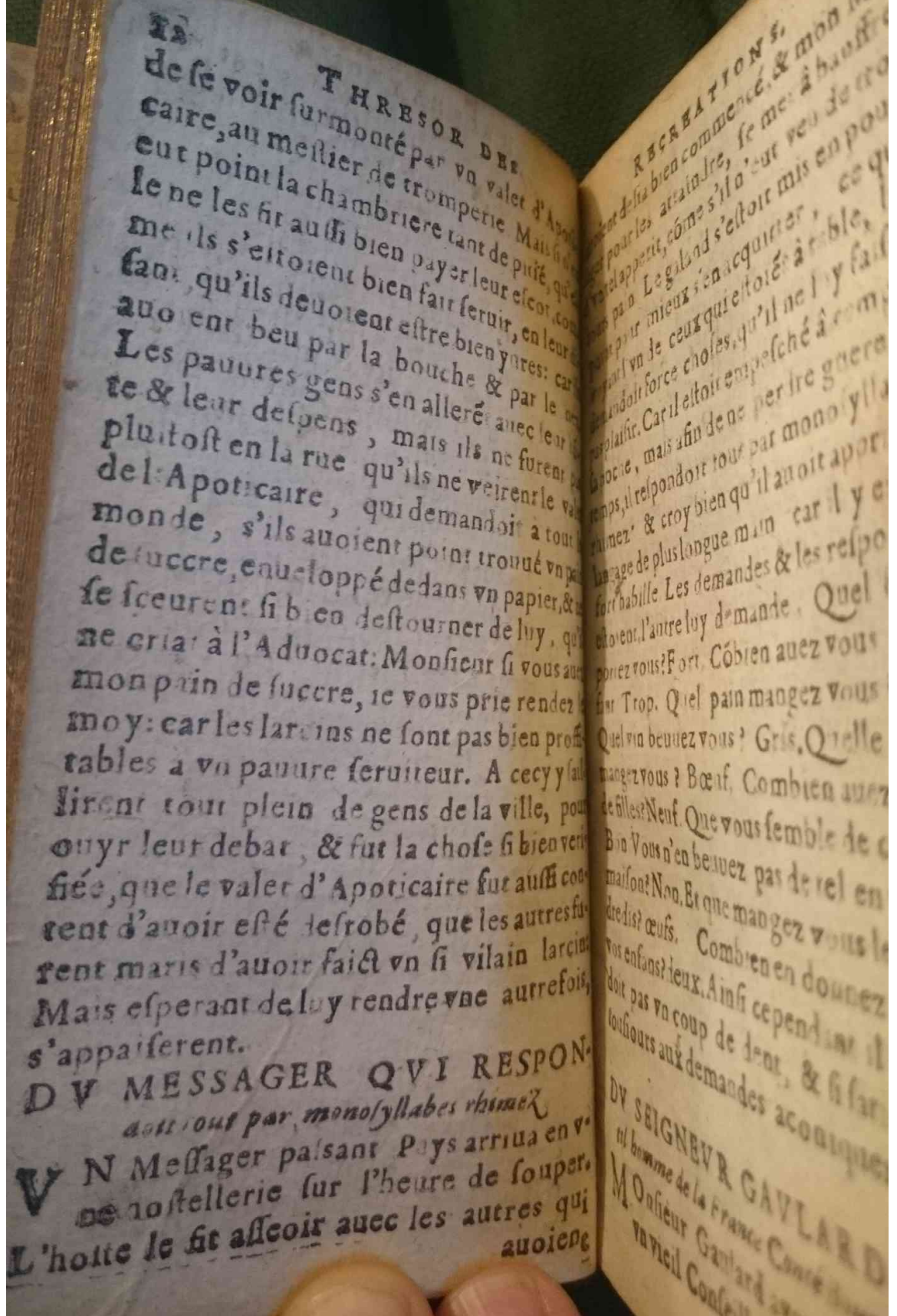
RECREATION
nostre escot: n'ais j'ay nos
tant en vne sauerne de
sues nous bon feu, & quel
pain & bon vin, & quel
chambriere les serui à le
en s'es hauffant à boire &
de sucre, que l'Aduocat
commença à degeler, d
stoit si grande que ne per
le deuit saillir d'vn tel lie
rs, vous auez le plus pu
mesnage, que ie ne veid
cette place sert de retrai
le seigneur de la Tireli
part à ce bô parfü, ne l
mais la chambriere cou
l'appelloier ainsi vilain
re: certe Monsieur la
ste, qu'il n'y a merde, s
tee. Les deux compag
table en crachât, & se
feu, pour se chauffer,
uocat tire sô mouche
tout plein du cirop
lequel à la fin mit e
nez penser, quell
chambriere, à l'au
d'iniures, & c

THRESOR DE
veir passer vn Gentil
qui se nommoit Monsieur
e quel à cause du trop
estoit venu à pied de la
quelque affaire, & de
logis sa grosse robe
uand il vid l'advocat
plexion, luy dit, con
saires, & qu'il ne rel
que bon desheuer, l
de desheuer il trou
qu'il eut vn desfray
dessous les bras, luy
re, nous trouueroy
i payera l'escot pour
fortune derriere
ire fin & invecti
it tousiours la que
l'heure qu'il s'en
plus loing de dix
maison vn bel es
t dans vn papier
s estoit vn petit
estoiēt les deux
ar devant eux
e maison, & la
n de sucre, con
Aduocat leua
u Seigneur de
era aujourdh
nost

RECRATIONS.

II

nostre escot: mais allons vilement, afin
qu'il ne nous trouue un nostre larcin: & en-
trant en vne taverne di à la chambriere,
faictes nous bon feu, & nous donnez bon
pain & bon vin, & quelque morceau bien
fin, nous auons bien de quoy payer. La
chambriere les seruit à leur volonté, mais
en s'es hauffant à boire & manger, le pain
de sucre, que l'Advocat auoit en son sein
commença à degeler, dont la puanteur e-
stoit si grande que ne pensant iamais qu'elle
le deust faillir d'un tel lien, dit à la chābrie-
rs, vous auez le plus puant, & le plus ord
mefnage, que ie ne veid iamais, ie croy que
cette place sert de retraite aux petits enfās,
le seigneur de la Tireliere, qui deuoit fa-
part à ce bō parfū, ne luy en dit pas moins:
mais la chambriere courroucée de ce qu'ils
l'appelloiēt ainsi vilaine, leur dict en cole-
re: certe Monsieur la maison est si honne-
ste, qu'il n'y a merde, si vo' ne l'auiez appor-
tee. Les deux compagnons se leuerent de la
table en crachāt & se vont mettre deuant le
feu, pour se chauffer, & en se chauffant, l'A-
uocat tire sō mouchoir de sō sein qui estoit
tout plein du cirop du pain de sucre fondu,
lequel à la fin mit en lumiere: Vous pou-
uez penser, quelle mocquerie leur fit la
chambriere, à laquelle ils auoiēt dict tant
d'iniures, & qu'elle honte auoit l'Advoca

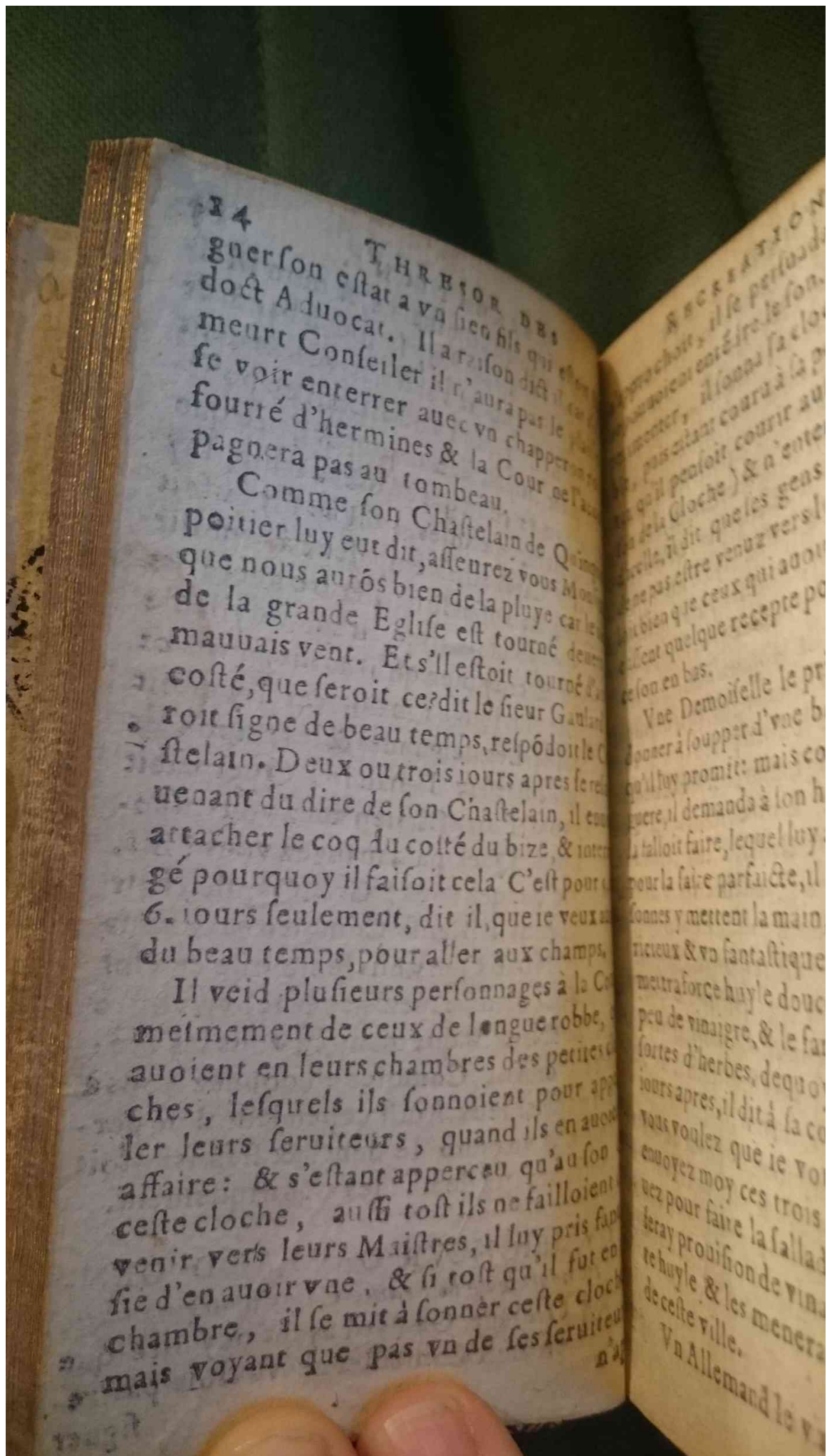


RECREATIONS.

73
 estoient de la bien commencé, & mon Mes-
 sieur pour les atteindre, se met à hauffer
 l'estomac, comme s'il n'eut veu de trois
 ans par là. Le galand s'estoit mis en pour-
 suite pour mieux s'en acquiescer, ce que
 voyant vn de ceux qui estoient à table, luy
 demandoit force choses, qu'il ne luy faisoit
 pas plaisir. Car il estoit empesché à complir
 la noce, mais afin de ne perdre guere de
 temps, il respondoit tout par monosyllable
 rimez. & croy bien qu'il auoit appris ce
 langage de plus longue main car il y estoit
 fort habille. Les demandes & les responses
 estoient. l'autre luy demande. Quel habit
 portez vous? Fort. Cōbien auez vous? Pen-
 suez Trop. Quel pain mangez vous? Bis.
 Quel vin beuvez vous? Gris. Quelle chair
 mangez vous? Boeuf. Combien auez vous
 de filles? Neuf. Que vous semble de ce vin?
 Bon Vous n'en beuvez pas de rel en vostre
 maison? Non. Et que mangez vous les ven-
 dre dis? œufs. Combien en donnez vous à
 vos enfans? deux. Ainsi cependant il ne per-
 doit pas vn coup de dent, & si satisfaisoit
 tousiours aux demandes aconiquement.

DU SEIGNEUR GAVLARD GEN-
 til homme de la France Conté Bourguenoise.

Monsieur Gaultard ayant ouy dire que
 vn vieil Conseiller ne vouloit pas re-
 signer



14

THREBOR DES

gnerson cestat a vn sien fils qui estoit
doct Aduocat. Il a raison dist il car
meurt Conseiler il n'aura pas le pla
se voir enterrer avec vn chapperon
fourré d'hermines & la Cour ne l'ac
pagnera pas au tombeau.

Comme son Chastelain de Quimper
poitier luy eut dit, assurez vous Mon
que nous aurôs bien de la pluye car le
de la grande Eglise est tourné de
mauvais vent. Et s'il estoit tourné d'
costé, que seroit ce? dit le sieur Gantier
roit signe de beau temps, respôdoit le C
stelain. Deux ou trois iours apres se re
uenant du dire de son Chastelain, il eut
attacher le coq du costé du bize, & inter
gé pourquoy il faisoit cela C'est pour
6. iours seulement, dit il, que ie veux
du beau temps, pour aller aux champs.

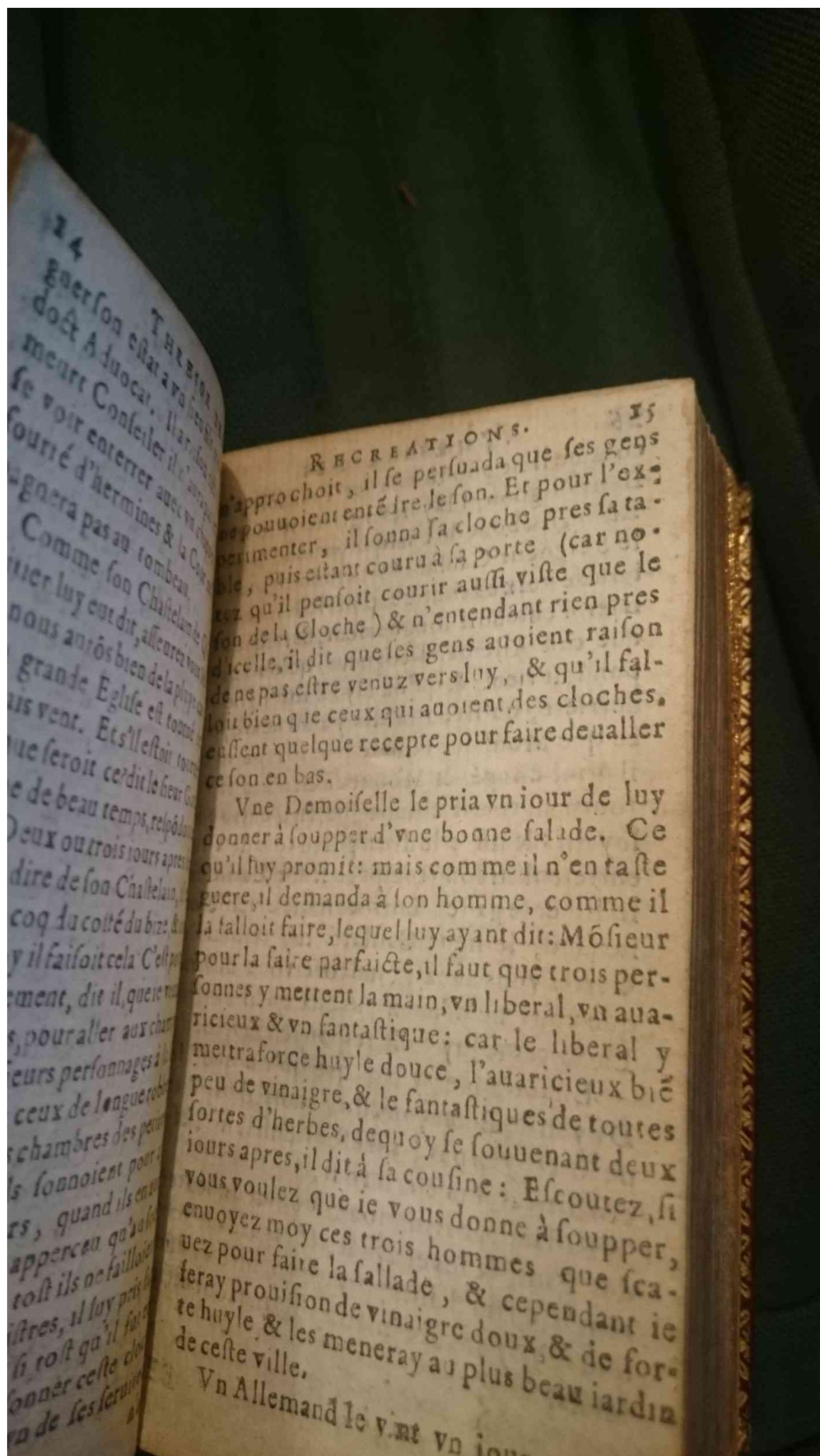
Il veid plusieurs personages à la Co
meismement de ceux de longue robe,
auoient en leurs chambres des petites
ches, lesquels ils sonnoient pour app
ler leurs seruiteurs, quand ils en auoient
affaire: & s'estant appercu qu'au son
ceste cloche, aussi tost ils ne failloient
venir vers leurs Maistres, il luy pris fau
sie d'en auoir vne, & si tost qu'il fut en
chambre, il se mit à sonner ceste cloche
mais voyant que pas vn de ses seruiteu

SECRETION

prochoit, il se persuada
qu'il estoit contrefaire le son.
menter, il sonna sa clo
pas d'aller courir au
qu'il pensoit courir au
de la cloche) & n'ente
relle, il dit que les gens
ne pas estre venus vers l
bien que ceux qui auoient
quelque recepte po
se son en bas.

Vae Demoiselle le pr
donner à soupper d'vne b
qu'il luy promit: mais co
guere, il demanda à son h
la falloir faire, lequel luy
pour la faire parfaite, il
sonnes y mettent la main
ricieux & vn fantastique
meut force luy le douc
peu de vinaigre, & le fai
sortes d'herbes, de quoy
iours apres, il dit à la co
vous voulez que ie voi
enueyez moy ces trois
uez pour faire la sallad
leray prouision de vina
te huyle & les menera
de ceste ville.

Vn Allemand le va



comme il ne pouloit parler Francoys
Bourguignon, il luy fit vn grand discom-
Laine. Au bout de chasque periode de son
le Seigneur Gaulard fort ententif, & au-
bon de voix excitatiue, pour le faire en-
uer, l'entendit longuement, & insque-
que cest Allemand cogneut, qu'on ne
pondoit rien. & qu'on luy faisoit signe
derriere, qu'il reuint d'icy vn heure.
ce que Monsieur estoit empesché par
il print congé, & Monsieur Gaulard se
tournant vers sa compagnie, vn d'entre
luy dit: le liffre l'offre a grand tort de
entretenir si long temps avec son Latin
le disner se gaste. Lors comme esueillé
surfant, le sieur Gaulard luy respon-
Certes vous auez grand tort vous mes-
que vous ne m'auiez pas dict qu'il par-
Latin car ie luy eusse respondu brauement.
Estant aduertty par quelqu'un que
Doyen de Besançon estoit mort, il luy
ne le croyez pas, s'il estoit ainsi il me l'e-
criroit: car il m'escriit tout.
Passant par Auignon il voulut a chepter
des gans, & les essayant, & regardant lon-
temps, en fin il dit: apportez vn miroir, afin
que ie voye encore mieux, s'ils me sont bien
faicts.

au liffre vn char-
pour prendre la
L'Esfouris faiso
d'vn pauvre
long temps consi-
bera (pour plus to-
se rer au coffre se-
se rue dessus la v-
ge breche. Or le
d'auantage dim-
dents: dequoy s'
sa femme, pour
char, qui perme
presence. Or la
contraire accu-
ment voulez vo-
lors qu'on ne v-
estes homme,
sans chandelle
vne chandelle
fouris il la po-
que le soir fu-
mença à mor-
stre du lieu,
ures gens ga-
de siuer, &
la femme in-
si son inuen-

DE CELUY QUI ENSERRA
*un coffre en chat avec une chandelle ardante
pour prendre la souris.*

Les souris faisoient la guerre au fromage
d'un pauvre homme lequel apres avoir
long temps consulté avec sa margotte, deli-
bera (pour plustost prendre la souris) d'en-
fermer au coffre son chat: le chat incontinent
se rua dessus la viande, & y fait bonne & lar-
ge breche. Or le lendemain trouua sa viade
d'auantage diminné, que les iours prece-
dents: dequoy s'esmerueillant tort, appella
long temps avec son chat sa femme, pour accuser la négligence de son
chat, qui permettoit manger les souris en sa
presence. Or la femme qui estoit subtile, au
contraire accusa son mary, disant Com-
ment voulez vous qu'il les prenne de nuit,
lors qu'on ne voit rien, vous mesmes, qui
estes homme, ne scauez rien faire au soir
sans chandelle, mettez donc dans le coffre
une chandelle ardante, à fin que voyant la
souris il la pour suive: ce qu'il fit aussi tost
que le soir fut venu: mais le chat recom-
mença à monter à l'assaut, & se fit mai-
stre du lieu, en mangeant ce que les pau-
vres gens gardoient pour le lendemain
desjeuner, & dîner. Le matin estant venu,
la femme inuite son mary à aller veoir
si son inuention n'auroit pas esté meil-
leure

THRESOR DES
 leure que la sienne, le mary prend
 baston, à fin d'afflister le chat, si d'au
 il estoit encor en combat, & ouurât le
 fre avec bruit pour intimider les fouris
 courage, fidel chat, cōbattez vaillamment
 mais voyant que le tout estoit mangé,
 son baston non sur les fouris, ains sur le
 de sa Margotte: elle voyant le courroux
 son mary dit, ne vous fâchez mon mary
 n'est point ma faute, ny celle du chat,
 voyez vous pas qu'il a le vêtre tout en
 coups de dents, que luy ont donné les
 chantes bestes (notés qu'il auoit si be
 fâcy son ventre de la viande, que le ven
 luy estoit treu de deux pieds) ie pense
 elle, qu'elles seront venues en grande
 titude, ayant entendu nostre entreprise.

SECRET ADMIRABLE POVR CO
gnostre les choses cachées.

SI trois diuerses choses ont esté cachées
 par trois diuerses personnes, & si u
 veux dire à chacune quelle chose elle
 cachée, besongne en ceste façon: pren
 trois diuerses choses comme A. B. C. &
 les poses sur quelque table, les ayant au
 parauant bien imprimé en ta memoire
 puis considere bien aussi les trois person
 nes selon leur ordre, & remarque la pre
 miere, la deuxiesme, & la troisieme. En
 apres

RECREA
 apres tu mettras sur la
 de quels tu en donner
 personne, & à la seco
 deux, à la troisieme,
 soy d'eux assez loing
 puisse voir prendre,
 chacun prenne la cho
 che bien, puis tu dira
 loing d'eux, & la fa
 si: celui qui a prins
 mie la chose que tu a
 prenne 3. des 18. g
 table, encore vne
 donné, c'est à dire:
 ne encor vn. Puis t
 B. qu'il prenne deu
 que ie luy ay donn
 admonesteras celu
 die quatre fois au
 a donné: ce qu'e
 table, & confider
 tons, desquels ne
 deux ou trois, o
 doncques vn seu
 montreras que la p
 A. & la deuxies
 C. & consequen
 en ceste table tu

le Thresor de
la sienne, le mary pre
fin d'affiter le chat, si
encor en combat, & ou
uit pour intimider les
del chat, cōbattez vaillam
que le tout estoit mang
on sur les fouris, ains
te: elle voyant le cour
ne vous fâchés mon ma
faute, ny celle du cha
qu'il a le vêtre tout
que luy ont donné le
(notés qu'il auoit si
de la viande, que le re
deux pieds) ie pense
nt venues en grande
du nostre entreprie
TABLE POVR
choses cachés.
oses ont esté cachés
personnes, & si
quelle chose elle
ceste façon: Pre
omme A. B. C.
le, les ayant
en ta memoire
les trois person
remarque la pre
a troisieme. En
après

RECREATIONS.

19

après tu mettras sur la table 24. gettons:
desquels tu en donneras vn à la premiere
personne, & à la seconde, tu en donneras
deux, à la troisieme, trois. En apres retire
toy d'eux assez loing, à fin que tu ne les
puisse voir prendre, & commande qu'un
chacun prenne la chose qu'il veut, & la ca-
che bien, puis tu diras (demeurât toujours
loing d'eux, & la face tournée d'autre co-
sté) celui qui a prins A. (c'est à dire la pre-
miere chose que tu auras remarqué) qu'il
prenne 3. des 18. gettons qui restent sur la
table, encore vne fois autant que tu luy a
donné, c'est à dire, s'il en a vn, qu'il en pre-
ne encor vn. Puis tu diras celui qui a prins
B. qu'il prenne deux fois autant de gettons
que ie luy ay donné: ce qu'estant fait, tu
admonesteras celui qui a prins C. de pren-
dre quatre fois autant de gettons que tu luy
a donné: ce qu'estant achené retourne à la
table, & considere combien restent de get-
tons, desquels ne pēnt demeurer qu'un, ou
deux, ou trois, ou cinq, ou six, ou sept. Si
doncques vn seul demeure, alors tu cog-
noistras que la premiere personne a prins
A. & la deuxiesme a prins B. la troisieme
C. & consequemment comme tu peux voir
en ceste table suivante.

Les

THREZOR DES

Les gettons
demeurans
sur la table.Les per-
sonnes.Les cho-
cades.

1.

1.

2.

3.

2.

1.

2.

3.

3.

1.

2.

3.

5.

1.

2.

3.

6.

1.

2.

3.

7.

1.

2.

3.

AVTRE SECRET POVR
*gnoistre combien il y a de lignes en un
 feuille, sans le veoir.*

RAC 23A

inventez (caution)
 de lignes, sans l
 de commande à cel
 sous les lignes de la
 en vn papier au
 de lignes, qui ne
 demeure de x
 si ne re. En
 co. P. il cō. nan
 ent en ton papi
 reront de lin
 qu'il conte par si
 de loix, que
 pres de tous les n
 cent, que tu p
 encor cinq
 ra, demonstret.
 ge. Exemple:
 ont 9 lignes,
 demeure rien,
 point 70 mais l
 ont 4. & pour a
 21. 21. 21. Le
 2. lignes, & p
 lors des quatre
 re. encor cent
 qu'une fois
 le nombre
 pour op. vser
 quelcun a c

RESERATOIRE.

81

Tu veus sçavoir combien vn feuillet cō-
 tiendra de lignes, sans le voir, fay ce que s'en-
 commande à celuy qui a le livre, de cō-
 tuer tous les lignes de la dite page, par trois, &
 en son papier autant de fois 70 que re-
 stera de lignes, qui ne pourrōt faire trois, cō-
 tuer le nombre de xiii. escriveras deux fois
 70 & ne re-écouilles lignes, tu n'escriue-
 rā en. P. h. cōmande qu'il conte par cinq.
 & escriue en son papier autant de fois 11. que
 il ne restera de lignes. Tiercement commande
 qu'il conte par sept, & escriue en son papier
 le nombre de fois 13. que demeure de lignes. En
 tous ces nombres collige autant de
 cent, que tu pourras, & pour chacun cent
 reueue encore cinq. & le nombre qui demeu-
 rera, démontrera le nombre de lignes de la
 page. Exemple: Prends vne page laquelle
 contient 9 lignes, ayā icelles conté par trois
 il demeure rien, & pour autant ie n'escriy
 point 70. mais les contant par 5. en demeu-
 rant 4. & pour autant i'escriis en bas 4. fois
 20. 21. 21. Le recontans par 7. en demeu-
 rant 2. lignes, & pour cela ie mets 2. fois 15. 15.
 & des quatre 21. 21. 21. 21. & deux 15. 15.
 le reueue cent & pour ce cōt qui ne s'y ro-
 que vne fois ie reueue encore 5. reueue 9. qui
 est le nombre des lignes. Du mesme moyen
 peu ou vser pour sçavoir combien d'argēt
 il y a en la bourse, ou en son tresor

DE

DE MAISTRE BERTHAUD

à qui on fit auersure qu'il desist de son mestier
 Jadis en la ville de Rouen, y eut un
 me qui seruoit de passeur à
 lans & venans, quand on l'auoit guerdonné
 cela s'entend. Il s'en alloit par les riuieres
 tost habillé en marinier, tantost en
 strat, tantost en cueilleur de primes
 tousiours en fol: & l'appelloit on maistre
 Berthaud. C'estoit possible celuy qui portoit
 toit vingt & onze, & estoit fier de ce
 de maistre comme vn asne de balle de
 qui eut faillly à l'appeller, on n'en eut point
 tiré de plaisir: mais en luy disant maistre
 Berthaud, vous l'eussiez fait passer par
 trou au chat. Et ce qu'il faisoit ainsi
 zis fol, c'estoit que quelques bons
 fires de mestier l'auoient veillé & ne
 tout de soitte, luy fichant des grosses
 gles dedans le corps, pour le garder de
 mir: qui est la vraye recepte de faire
 venir vn homme parfait en la science
 folie, par beccare & par bemol. Vray
 qu'il faut qu'il y ait de la nature, com
 me ie pense qu'il y en auoit en maistre B
 thaud. Or est il qu'il tomba vn iour en
 tre les mains de quelques gens de bien
 qui le menerent aux champs, lesquels
 par les chemins apres en auoir prins le
 plus

de passer temps qu'ils peurent, luy
 commencerent à faire accroire qu'il estoit
 malade, & luy firent faire son testament,
 en fin luy donnerent à entendre qu'il
 estoit mort, & le creut: par ce principale-
 ment qu'en l'ensevelissant, ils disoient He!
 pauvre naitre Berthaud, il est mort, ja-
 mais plus nous ne le verrons, hélas non: &
 mirent en vne charette, qui reuenoit de
 ville chantans tousiours triste chansons
 le corps de naitre Berthaud, qui fai-
 soit le mort au meilleur escient qu'il pou-
 uoit. Mais il y en auoit quelques vns d'en-
 eux qui luy faisoient bien sentir qu'il
 n'estoit pas mort: car ils luy picquoient le derriere
 avec des espingles, comme nous disons
 tantost, dont il n'osoit pourtant faire sem-
 blant, de peur de n'estre pas mort: & mes-
 mes luy faschoit bien quelques fois de reti-
 rer vn pen la cuisse, quand il sentoit les
 coups de poincte. Mais à la fin il y en eut
 vn qui le picqua si fort qu'il n'en peut plus
 endurer & fut contrainct de leuer la teste
 en disant tout en colere au premier qu'il
 regarda: Certes si i'estois vif aussi bien que
 ie suis mort, ie te tuerois toute à ceste heu-
 re: Et tout soudain se remit à faire le mort,
 ne se resueilla plus pour chose qu'on
 luy fist: iusques à tant que quelqu'vn vint
 à dire, le pauvre Berthaud qui est mort,
 alors

alors mon homme se leua vous auant
 du, il, il y a bien du maistre. pour
 fus ie ne suis pas mort par despit. voi
 ment maistre Berthaud resuscita, po
 qu'on ne l'appelloit pas maistre.

VN BELISTRE DE CHO
*un bon homme de village, & luy em
 se vingt escus au Soleil.*

A Vx montagnes, & Alpes de Sueue,
 fort loin du village Lustingence dem
 roit vn bon laboureur nommé lean, ho
 me riche, & plus doué de biens de for
 ne, que de l'esprit, pour lequel dec
 deux b. listres (que le commun peuple de
 pays là appelle escoliers errans) vserent
 ceste ruse. L'vn d'iceux bien tard sur la
 ne ayant à son costé vne petite boute
 pleine de fort bon vin, accosta cest hom
 le suppliant en l'honneur de Dieu, &
 sept arts liberaux, luy faire tant de bi
 que le loger pour ceste nuit, faisant ce
 supplication sceut tant bien faire le ma
 miteux, qu'il imperra ce qu'il dema
 doit, & estant entré dans le poisse, q
 estoit si bas que l'on pouuoit de la ma
 toucher aux fenestres, mit la bouc
 le sur l'vne d'icelles. Or la table e
 couuverte pour soupper, & chacun a
 sis, cest escolier se mit aupres sa bouc
 le

& la monstrent, inuit
 maison à faire caroux,
 pour ce (disoit-il) que f
 ans, ils n'auroient faute d
 ils boire cinq cents m
 dont ie parle, auoit la
 en la rue, lequel à cest
 uision de vin rempliss
 sure qu'elle estoit vuid
 dextrement, qu'il ne f
 ne. L'hoste, & ceu
 faicts plus gaillards &
 quer, & boire d'aut
 res demeurer pleins
 teille encore toute p
 nature & vertu d'ice
 pouuoit faire qu'ell
 ie vous le diray, di
 seu du grand Lupin
 ieunesse, lequel ne
 que voyez, ains est
 bon vin: Mais pou
 boire, & qu'il fa
 l'aye en la bouche
 & voudrois auoir
 voulust employe
 tendant ces bon
 l'accepter, attend
 proffit qui leur
 luy demanderent

THRESOR
non homme le leu
il y a bien de maistre
e suis pas mort par
maistre Berthand resolu
l'appelloit pas maistre.

ELISTRE DE
homme de village
se vingt escus au Soleil
ntagnes, & Alpes de Su
du village Lustingen
aboureur nommé Jean
plus doué de biens de
esprit, pour lequel de
que le commun peuple
escoliers errans) vire
d'iceux bien tard sur la
coûté vne petite bou
n vin, accosta cest hom
honneur de Dieu, & je
luy faire tant de
cette nuit, faisant
tant bien faire le
erra ce qu'il dem
dans le poisse,
pouuoit de la
es, mit la bou
Or la table
er, & chacun
aupres sabou

RECREATIONS.

25

no, & la montrant, inuitoit tous ceux de la
maison à faire caroux, & boire d'autant,
pour ce (disoit-il) que si la nuit duroit cent
ans, ils n'auroient faute de vin, & en deussent
ils boire cinq cents muids. Or ce gallad,
dont ie parle, auoit laissé son compagnon
en la rue, lequel à cest effect ayant fait pro-
uision de vin remplissoit la bouteille à me-
sure qu'elle estoit vuide, & y besoigna tant
deux heures, qu'il ne fut onc veu de person-
ne. L'hoste, & ceux de sa maison, estans
faits plus gaillards & yures à force de drin-
quer, & boire d'autant, voyans leurs ver-
res demeurer pleins sur la table, & la bou-
teille encore toute pleine, s'enquirent de la
nature & vertu d'icelle: & comme cela se
pouuoit faire qu'elle ne se vuidoit point:
ie vous le diray, dist l'escolier, c'est le vais-
seau du grand Iupiter, duquel il a vscé en sa
jeunesse, lequel ne tarit jamais, non plus
que voyez, ains est tousiours plein de fort
bon vin: Mais pource qu'il me fache de tant
boire, & qu'il faut quasi tousiours que ie
aye en la bouche, ie delibere le vendre,
& voudrois auoir trouué marchand, qui y
voulust employer son denier. Quoy en-
tendant ces bonnes gens proposerent de
l'accepter, attendu la commodité, & grand
profit qui leur pouuoit reuenir: parquoy
luy demanderent combien il le vouloit ven-
dre:

B

dre:

26
dre: Je ne veux point aller
mais le diét il s'en auray
f. Je l'au dernier mot. En fin d'estime
des du prix l'hoste luy comprouva
eueus d'or, & de poid, & p. m. luy
le reg. e. certain temps. Le lendemain
fin marchan. par y, l'acheteur
merue lle d'auoir tant bien employé
giers, celuy sembloit, print la bonse lle
aiant mis deux fois le nez dedans, fut
estonné qu'elle ne respondoit point à
i. atension. A raison de quoy alla trouuer
voisins, ausquels se pensant plaindre, le
la fable du commū, de mode qu'auiont
en ce pays la. ce prouerbe est demeuré
bouteille ou vaisseau du Geant, quand
veut parler de quelque chose vaine & de
uole, ou de quelqu'un qui a esté deceu.

LA FACETIE PROPOSEE A

Roy Alphonse, Roy de Naples.

P Ource que le Roy Alphonse estoit
gnen Prince qui prenoit plaisir à
& ouyr paroles bien dictes. quelque ho
me de basse qualité souffreux le vie
s'applier, disant: Sire faictes moy iustice
I'ay vn creancier à qui ten mon pere deu
vne debte: Mon pere ne m'a laissé de que
payer. Depuis i'ay payé ladiete à iceluy q
me l'a demandé, encores à grande instanc

RECRÉATIONS.

27

cè; & l'ay derechef payé. Luy non contēt
me l'a demandé encor, iusques à l'auoir
payé plusieurs fois, & encores me poursuit.
Le n'ay plus de quoy payer, & si vous ne
m'aydés à m'en acquitter, ie ne scay quel re-
mède y mettre. Voila (dict le Roy) vn ri-
goureux & cruel creancier; qui est-il? Sire
(dict le pauvre homme) c'est mon ventre,
à qui i'ay tant de fois payé la debte que ie
n'ay plus rien. Ie vous supplie en charité,
que vous m'aydiés à le contenter. I'ay vn
tel creancier que toy, dit le Roy. Vous di-
ctes verité, Sire, respondit le pauvre hōme:
mais vous auez de quoy payer; & moy, nō.
Le Roy oyant ceste requeste tant bien in-
uentée, luy fit donner quelques deniers.

LE IUGEMENT DV SVLTAN

Soliman grand Seigneur des Turcs.

EN la Ville de Constantinople vn Chre-
stien demanda par prest à vn iuis la som-
me de cinq cēts ducats. Le Iuis les luy bail-
la à condition que pour l'vsure il luy bail-
leroit à la fin du terme, deux onces de sa
chair couppee en l'vn de ses membres. Le
temps de payer escheu, le Chrestien rendit
les cinq cens ducats au Iuis refusant bailler
sa chair. Le iuis pour auoir l'vsure, le feit
conuenir deuant le grand Seigneur, lequel
ayant

336

ENIGMES.

Elle franchit les mers, elle circuit la terre.
Elle s'enucle aux cieux, & aux enfers elle erre.

Sans jamais toutesfois abandonner sa place,
Or il y a quelqu'un en ceste compagnie,

Qui seache deviner que cela signifie.

Digne il sera sçagé d'une gaillarde place:

ENIGME 20.

Cest Enigme signifie le muable pensier
del'homme, lequel est tant invisible, va de
toutes parts, & neantmoins ne bouge jamais
del'homme.

FIN.

